

**Bureau des gouverneurs de l'Université Saint-Paul**  
**Réunion extraordinaire**  
**Board of Governors of Saint Paul University**  
**Special Meeting**  
Le 5 octobre 2021 – 16 h

---

**PROCÈS-VERBAL**  
**MINUTES**

**Membres présents**

J.-M. Barrette, N. Beaulieu, C. Beauvais, S. Boutiyeb, A. Jastrzebski, M.-M. Laferrière, B. MacLellan, M.-J. Martel, M. McLellan, M. Moriarty, D. Perrin, F. Reardon, G. Rixon, M. Tassé, D. Winkler

**Membre excusée**

D. Upton

**Secrétaire de séance**

M. de Barros

M.-M. Laferrière prononce la prière d'ouverture.

La présidente confirme que la réunion est proprement constituée et qu'il y a quorum.

**1. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

La présidente note que C. Beauvais est en conflit d'intérêts à l'article 5.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La présidente demande une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour.

**Sur motion dûment présentée par D. Perrin et appuyée par S. Boutiyeb, il est résolu**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. PRÉSENTATION**

**4. Prolongation de l'entente *ad experimentum***

M.-M. Laferrière souligne que l'entente *ad experimentum*, approuvée par le Bureau des gouverneurs lors de la réunion du 26 octobre 2016 et par le Conseil provincial des Missionnaires

oblats de Marie Immaculée de la province de Notre-Dame-du-Cap le 6 décembre 2016, porte, entre autres, sur le règlement RHR-201 et la nomination des membres du Bureau des gouverneurs. Elle rappelle que, comme l'avait fait remarquer D. Perrin lors de la dernière rencontre, cette entente arrive à échéance le 26 octobre 2021.

Étant donné que la période *ad experimentum* était de 5 ans;

Étant donné que nous avons entamé le processus de recrutement du prochain recteur et que le processus n'est pas encore entièrement validé;

Étant donné que nous avons aussi entamé le processus pour remplacer le VRA; et

Étant donné que nous allons entamer le processus pour choisir le prochain secrétaire général cette année.

**Sur motion dûment présentée par F. Reardon et appuyée par M. Tassé, il est résolu**

**QUE** le Comité de gouvernance et de nominations demande au Bureau des gouverneurs d'accorder une prolongation de douze mois à la période *ad experimentum*; et

**QUE** le Comité de gouvernance et de nominations demande au Bureau des gouverneurs de s'adresser au Conseil provincial des Missionnaires oblats de Marie Immaculée de la province de Notre-Dame-du-Cap afin que celui-ci approuve la prolongation de douze mois de la période *ad experimentum*.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

M. McLellan ajoute que le processus de nomination de quatre nouveaux membres au Bureau des gouverneurs a été entamé. Les candidatures reçues seront bientôt transmises au comité de sélection.

#### **5. Critères de sélection du prochain recteur**

La rectrice, étant en conflit d'intérêts à l'article 5, quitte la réunion.

M.-M. Laferrière rappelle que, lors de la dernière campagne de recrutement du nouveau recteur, un candidat a été sélectionné. Sa candidature a ensuite été présentée au Sénat pour examen. Cependant, après avoir reçu l'avis du Sénat, le Bureau des gouverneurs a décidé de ne pas soutenir cette candidature. Par la suite, le provincial a rencontré les membres du comité de sélection en juin dernier et leur a demandé de fournir un rapport détaillé sur les raisons pour lesquelles cette candidature n'a pas été retenue.

Elle ajoute que, dans le but d'améliorer le processus de recrutement, le comité de sélection souhaite mettre en place une grille d'évaluation plus complète qui permettra de mieux définir le profil recherché afin de pourvoir le poste de recteur. La présidente lit l'ébauche de la nouvelle description de poste et demande aux membres du BG de lui indiquer trois ou quatre critères qui leur paraissent essentiels. Quelques membres s'expriment en faveur d'un diplôme universitaire de troisième cycle, des connaissances approfondies dans l'enseignement, la recherche et l'administration universitaires ainsi qu'un réel engagement envers l'Université Saint-Paul et le respect des liens historiques avec la congrégation des Oblats.

M.-M. Laferrière et D. Perrin s'engagent à transmettre l'information au comité OMI-USP afin que ce dernier en fasse part aux Oblats.

**Sur motion dûment présentée par M. Tassé et appuyée par S. Boutiyeb, il est résolu**

**QUE** D. Perrin et M.-M. Laferrière, représentants du Bureau des gouverneurs au Comité mixte OMI-USP, soient mandatés pour faire part à ce dernier des priorités du Bureau des gouverneurs en ce qui concerne le profil du prochain recteur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

M.-M. Laferrière propose aux membres de lui faire parvenir tout commentaire qu'ils jugent nécessaire à l'établissement du profil du prochain recteur.

**La levée de séance à 17 h est présentée par G. Rixon et appuyée par A. Jastrzebski.**

La rectrice,

Le secrétaire général,

Chantal Beauvais

Michael McLellan